

FICHE DE PREINSCRIPTION

CRECHE MULTI ACCUEIL « A P'TITS PAS »

Année 2020-2021



MODALITES DE PREINSCRIPTION

La préinscription ne vaut pas admission

La préinscription se fait directement auprès de la MAIRIE au plus tôt, à compter du 4ème mois de grossesse.

Les horaires et les jours demandés dans le dossier de préinscription sont ceux qui seront étudiés en commission d'attribution des places.

Pour toutes modifications (jour, horaires, date d'entrée...), la demande doit être faite par écrit auprès de la directrice le plus tôt possible.

En cas de modification le jour de l'admission définitive, la crèche ne pourra garantir l'attribution de la place préservée.

La demande d'inscription doit obligatoirement être confirmée par la famille, par la transmission d'un certificat de naissance, dans un délai d'un mois à compter de la naissance de l'enfant.

La préinscription est ouverte aux enfants domiciliés à Lespinasse dont les parents sont en activité, en formation professionnelle, étudiants ou demandeurs d'emplois inscrits au pôle emploi.

Les enfants dont un des deux parents travaille au sein de la Mairie de Lespinasse pourront également prétendre à un accueil dans la structure.

Lors de l'inscription définitive, faite auprès de la directrice, les parents présenteront un justificatif attestant de leur lieu d'habitation ou de leur emploi au sein de la mairie.

L'inscription définitive aura lieu en fonction du nombre de places disponibles, lors d'une commission d'attribution.

La personne qui inscrit l'enfant doit exercer l'autorité parentale.

Pour les familles n'ayant pas été admises lors de la commission d'attribution, leurs dossiers sont inscrits sur une liste d'attente.

Tout changement intervenant dans la situation familiale ou professionnelle des parents doit être déclaré.

Les enfants en situation de handicap ou de maladie peuvent être admis si leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité après avis du médecin. Un projet d'accueil individualisé sera alors mis en place avec la famille par la directrice, le médecin de la crèche et le médecin traitant.

FICHE DE PREINSCRIPTION

Date :

Lieu de résidence :

ENFANT

Prénom / NOM :

Né(e) le :

Naissance prévue le :

Mode de garde actuel :

- Famille
 Assistante maternelle
 Crèche
 Aucun
 Autre (précisez)

FAMILLE

Renseignements	PERE	MERE
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
CP - VILLE		
N° de Téléphone Domicile		
N° de Téléphone Portable		
Adresse mail		
Situation professionnelle (activité professionnelle, recherche d'emploi, formation...)		
Profession		
Employeur		
Lieu de Travail N° de Téléphone professionnel		

Situation familiale :

- Marié
 Vie maritalement
 Séparé
 Autre (précisez)

MULTI ACCUEIL « A P'TITS PAS »

Date d'entrée souhaitée le :

Mode de garde souhaité :

- Régulier
 Occasionnel

Utilisation de la structure :

Nombre de jours de congés annuels :

Périodes (imposées ou non) :

Fréquentation hebdomadaire :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil régulier	Heure d'arrivée					
	Heure de départ					
Accueil Occasionnel	Matin					
	Après-midi					

Attention : Les besoins inscrits ci-dessus seront ceux pris en compte au moment de l'admission définitive ! Si un changement survient, la directrice se réserve le droit de ne pas accepter votre demande.

MERCI DE JOINDRE A CE DOSSIER UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

OBSERVATIONS

ENGAGEMENT POUR L'INSCRIPTION

PAR CETTE PREINSCRIPTION LES PARENTS S'ENGAGENT :

Sur les horaires et jours demandés qui correspondent à ceux inscrits au contrat

A signaler :

- Toute demande de modifications (jour, horaires, date d'entrée...) par écrit auprès de la directrice le plus tôt possible.
- Un changement de situation familiale ou professionnelle,
- Un changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

A transmettre un acte de naissance dans le mois suivant la naissance de l'enfant.

En cas de modification le jour de l'inscription définitive, la crèche ne peut garantir l'attribution de la place pré-réservée.

Fait-le :

A :

Signature :

Père,

Mère,

Tuteur légal,